

RAPPORT

de la Réunion des Parties
Prenantes de ICI



Table des matières

- 1. Introduction et déclaration liminaire: Nick Weatherill (Administrateur de ICI)**
- 2. Planter le décor sur les questions du plaidoyer et de l'art d'influencer : Ellie Kemp (Consultant indépendant)**
- 3. Orateurs invités : « Etat des lieux des bonnes pratiques »**
 - 3.1. Renforcement de l'autonomie des petits exploitants des ménages agricoles et Répercussions sur les enfants : Andrews Tagoe (Syndicat national des travailleurs agricoles (GAWU) du Ghana)*
 - 3.2. Systèmes et capacités communautaires de protection de l'enfance: Luisa Ekelund Book (Save the Children-Suède)*
 - 3.3. Suivi et mesures correctives liés au travail des enfants: Kenneth Mamudu (Le gouvernement du Ghana: NPECLC)*
 - 3.4. Suivi et mesures correctives liés au travail des enfants: Martin N'Guettia (Le gouvernement de la Côte d'Ivoire: SOSTECI)*
 - 3.5. Améliorer l'accès à l'éducation: Adele Khudr (Représentant pays de l'UNICEF : Côte d'Ivoire)*
 - 3.6. Renforcer les moyens de subsistance des femmes au sein des communautés cacaocoles: Bart van der Linden (La World Cocoa Foundation)*
- 4. Travail de groupe**
 - 4.1.** Travail de groupe 1 – « De l'obstacle à l'impact »
 - 4.2.** Travail de groupe 2 – « Collaboration stratégique par opposition à l'Action indépendante »
- 5. Mot de la fin**

ANNEXE I: Ordre du jour de la réunion

ANNEXE II: Liste des participants



1. Introduction et déclaration liminaire- Nick Weatherill (Administrateur de ICI)

Dans son allocution d'ouverture, Nick Weatherill a introduit le thème de discussion de la journée: *La protection de l'enfance dans les communautés productrices de cacao en Afrique de l'Ouest: Passage à l'échelle des bonnes pratiques*. Mettant l'accent sur le fait qu'actuellement ICI aide directement moins de 10% des communautés productrices de cacao au Ghana et en Côte d'Ivoire (avec en ligne de mire comme objectif d'ici 2020, de prendre en charge 20% des communautés productrices de cacao du Ghana et de la Côte d'Ivoire, comme le prévoit la nouvelle stratégie de ICI). Nick a souligné l'importance que revêt aux yeux de la direction de ICI les objectifs ci-après inscrits dans le cadre de sa nouvelle stratégie, à savoir, l'amélioration des connaissances, l'établissement de partenariats, le renforcement des capacités et la promotion des bonnes pratiques, en vue de favoriser le changement sur une plus grande échelle.

Notant la présence dans la salle de plus de 50 représentants d'états producteurs de cacao, de gouvernements contributeurs, d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, du secteur privé, de fondations et de certificateurs, l'intervenant a fait ressortir les possibilités qui existent en terme d'action multilatérale permettant d'accélérer les progrès enregistrés à l'aune d'un modèle de responsabilité partagée. Mais Nick a aussi reconnu que cette démarche exigeait une analyse minutieuse des acteurs présentant l'avantage comparatif de poser des actes. Il s'est en outre agi de savoir comment pourrait-on les inciter à faire davantage afin d'éviter une inertie plurilatérale. Il a conclu ses propos en s'engageant à reverser les conclusions des délibérations de la journée au compte-rendu du conseil d'administration de ICI qui se tiendra le jour suivant et portera sur des échanges relatifs aux projets d'élaboration du plan d'orientation de la Fondation.

2. Planter le décor sur les questions du plaidoyer et de l'art d'influencer: Ellie Kemp (Consultant indépendant)

S'inspirant de sa propre expérience dans le secteur humanitaire, Ellie Kemp a partagé des pistes de réflexion essentielles aux activités de plaidoyer efficace et à l'art d'influencer qui ont été utilisées en vue de dégager un large consensus permettant de surmonter les blocages politiques et opérationnels dans l'Est du Congo en 2009. Voici les questions qu'il faut poser lors des activités de plaidoyer: Avez-vous évalué et défini le problème? Quels sont vos interlocuteurs et pourquoi vous prêteraient-ils une oreille attentive? Avez-vous les faits? Avez-vous une idée du contexte? Êtes-vous à l'écoute des personnes qui comptent (les communautés en occurrence)? Comprenez-vous la notion de dynamique du pouvoir? Avez-vous déterminé les obstacles? Savez-vous où se situent les leviers et les possibilités?



3. Orateurs invités : « Etat des lieux des bonnes pratiques »

Dans l'optique d'identifier les bonnes pratiques qu'il faut poursuivre à grande échelle, 6 intervenants ont été conviés à communiquer sur des bonnes pratiques relatives à des thèmes donnés et à se pencher sur ce qu'ils trouvent de frustrant dans la promotion desdites pratiques.

3.1 Renforcement de l'autonomie des petits exploitants des ménages agricoles et Répercussions sur les enfants: Andrews Tagoe (Syndicat national des travailleurs agricoles (GAWU) du Ghana)

En abordant le contexte ghanéen et les progrès réalisés dans la lutte contre le travail des enfants, Andy a partagé certains principaux points faisant l'objet d'étude. Auparavant, l'on s'appesantissait sur le ciblage des enfants qui travaillaient exclusivement dans la filière du cacao; mais cette approche a provoqué leur relocalisation vers d'autres domaines d'activité, tels que l'exploitation minière ou le secteur de l'huile de palme. L'«approche dite de zone intégrée» s'est ainsi avérée être une bonne pratique, lorsque l'on met l'accent sur le travail des enfants au sein des communautés productrices de cacao dans l'ensemble (en lieu et place d'une approche sectorielle). L'orateur a également souligné l'interdépendance des droits de l'enfant et ceux des producteurs, d'où la nécessité de renforcer l'autonomie des petits producteurs et des communautés agricoles afin que ces derniers puissent mieux protéger leurs enfants (le module de formation du producteur de GAWU sur la sécurité et la santé au travail a été référencé comme outil de sensibilisation des producteurs dans le cadre de l'agenda du travail décent: prière utiliser le lien dédié). En outre, au Ghana, le programme de protection sociale du gouvernement présente manifestement de grandes possibilités permettant de s'attaquer à certaines des causes profondes du travail des enfants, mais la tâche est ardue et c'est après des luttes que l'on parviendra à atteindre l'échelle voulue. Enfin, Andy a déploré la politisation excessive de la question de l'atténuation du travail des enfants et demande instamment que, si l'on devait recourir à la politique en guise d'outil pour accélérer les progrès en la matière, il faudra que cela se fasse à l'unisson et non dans un esprit de division.

3.2 Systèmes et capacités communautaires de protection de l'enfance: Luisa Ekelund Book (Save the Children-Suède)

Les principales conclusions et bonnes pratiques dégagées à la suite de la revue inter-agence sur les mécanismes de protection des enfants à base communautaire mis en place en 2009 (*prière utiliser ce lien de recherche [find link here](#)*) ont permis de souligner l'importance des points déclinés ci-après:

- L'élimination des cloisons et la visualisation des problèmes selon une perspective holistique
- L'évaluation des besoins au niveau de la communauté au moyen de la démarche ascendante
- L'identification et la collaboration avec les dirigeants communautaires
- Comprendre que chaque communauté est différente
- Reconnaître le fait qu'il n'existe pas de solution miracle
- Travailler aux côtés de chefs religieux influents
- Promouvoir la notion d'appropriation communautaire



- Recourir à des mesures d'incitation en nature plutôt qu'en espèces. Reconnaître et travailler avec (et non contre) les structures formelles et informelles aux niveaux national et local.
- Définir la redevabilité et la diffusion des rapports en toute transparence
- Promouvoir la participation des enfants

3.3 Suivi et mesures correctives liés au travail des enfants: Kenneth Mamudu (Etat du Ghana, NPECLC)

M. Mamudu a présenté une vue d'ensemble détaillée du GCLMS. 8 000 enfants impliqués dans le travail des enfants ou menacés de l'être, ont été identifiés et assistés. L'on a noté des changements d'attitude au niveau de la communauté et une évolution dans l'utilisation des enfants au niveau des exploitations cacaocoles, comme en témoigne l'amélioration du taux de scolarisation et de fréquentation scolaire. À partir du GCLMS pilote, l'on a identifié les bonnes pratiques suivantes:

- Faire participer les communautés et les districts à la formation sur la protection de l'enfance et permettre à la communauté de réaliser la collecte des données primaires et leur saisie afin de promouvoir l'appropriation par ladite communauté.
- Décentraliser le traitement des données et la prise de décision à l'échelon du district afin que l'on puisse le relier à la planification du développement des districts.
- Intégrer les perspectives liées au travail des enfants à la prise de décisions au niveau national et ainsi améliorer la riposte en faveur des enfants vulnérables dans plusieurs secteurs.
- Coordonner et harmoniser les travaux des divers partenaires qui mettent en œuvre un CLMS

Le principal défi que pose la mise à échelle du GCLMS est le financement. Par ailleurs, l'on a noté que les décideurs n'ont pas pu s'entendre sur les mesures d'incitation (en nature ou en espèces) qu'il convient d'accorder aux bénévoles qui recueillent les données, ce, afin de garantir la fiabilité et le suivi des données, tout en préservant le coût abordable du système.

3.4 Suivi et mesures correctives liés au travail des enfants : Martin N'Guettia (Etat du Côte d'Ivoire, SOSTECI)

M. N'Guettia a présenté l'historique du programme de la SOSTECI notant que non seulement des progrès ont été enregistrés mais que l'impact était aussi perceptible au niveau de la communauté. L'accent a été mis sur l'importance des partenariats permettant de mieux protéger les enfants dans les communautés productrices de cacao en mettant en relation les cas de travail d'enfants identifiés avec les mesures correctives idoines. Il est aussi indispensable de tisser des liens avec d'autres ministères d'exécution, hormis celui du travail. Mais tous sont unanimes que le gouvernement ne peut faire cavalier seul et réussir. Les défis liés à la mise à l'échelle englobent le coût du système (il conviendra de trouver soit davantage de ressources ou de concevoir un système à moindre coût), et au-delà de l'identification du travail des enfants, il faudra utilement prévenir le fléau en premier lieu par la mise en place d'alternatives en faveur des enfants, de leurs parents et des producteurs.



3.5 Améliorer l'accès à l'éducation : Adele Khudr (Représentant pays de l'UNICEF en Côte d'Ivoire)

Les principaux faits de vulnérabilité des enfants en Côte d'Ivoire ont fait l'objet d'échanges par la mise en évidence des disparités importantes qui existent entre les régions productrices de cacao et les moyennes enregistrées à l'échelon national; la boucle du cacao étant le parent pauvre manifeste eu égard à certains indices essentiels.

- Le seuil de la pauvreté en Côte d'Ivoire a augmenté pour passer de 24 % en 1998 à 53% en 2008
- Le taux moyen d'enfants ivoiriens munis d'extraits de naissance est de 62 %, toutefois ce taux représente actuellement 39% au niveau de la région productrice de cacao du Bas-Sassandra
- 20% des enfants n'habitent pas chez leurs parents, mais plutôt chez d'autres membres de la famille
- 40% des écoliers ont subi de mauvais traitements de la part de leurs enseignants
- 34% des écoliers ont été victimes de punitions avilissantes

Mme Khudr a fait remarquer que les enfants vivant dans les régions cacaocoles étaient confrontés à de plus graves privations que leurs semblables provenant d'autres régions. En outre, ils étaient l'objet de nombreuses vulnérabilités qui dépassent le cadre du travail des enfants. Il convient absolument donc de s'attaquer concomitamment aux problématiques du travail des enfants et de la protection de l'enfance, notamment au niveau de la communauté, où il reste beaucoup de travail à abattre quant à l'engagement des membres de la communauté vis-à-vis des droits de l'enfant. L'enregistrement des naissances est un facteur déterminant, non seulement pour permettre aux enfants d'évoluer dans leur cursus scolaire, mais aussi parce qu'il s'agit du droit de l'enfant à l'identité et à la citoyenneté. La conférencière a également insisté sur l'importance de travailler en étroite collaboration avec l'administration locale et nationale, tout en adhérant et accompagnant leurs stratégies en vue d'innover durablement sur une grande échelle. Elle a enfin souligné la nécessité d'éviter de recourir à des moyens de dissuasion, en faisant en sorte ce que toute demande créée soit assortie à une offre appropriée et en gardant présent à l'esprit que le gouvernement est comptable des actes qu'il pose.

3.6 Renforcer les moyens de subsistance des femmes au sein des communautés cacaocoles: Bart van der Linden (La World Cocoa Foundation)

Les bonnes pratiques permettant d'améliorer les moyens d'existence des femmes et de promouvoir leur autonomisation au sein des communautés cacaocoles sont les suivantes:

- Autonomiser la femme au moyen d'activités génératrices de revenu
- Développer la formation des productrices et recourir à la femme dans le cadre de la formation des productrices aux bonnes pratiques agricoles.
- Accompagner les femmes relativement à la production d'autres cultures vivrières afin de favoriser la création de sources de revenus, la diversification desdits revenus et l'amélioration de l'alimentation des enfants.
- Promouvoir et former la femme en qualité de responsables d'organisations/de coopératives de productrices
- Veiller à ce que les femmes décident du mode de dépenses des primes sociales de certification
- Accompagner les femmes à approvisionner et à exécuter des programmes de cantine scolaire.

4. Travail de groupe

4.1 Travail de groupe 1: « De l'obstacle à l'impact »

Les Participants se sont scindés en groupes thématiques, chacun devant se pencher sur l'un des sujets de discussion ci-dessus mentionnés (3.1 à 3.6), explorer plus en profondeur les défis liés à la mise à échelle des bonnes pratiques et déterminer comment surmonter ces obstacles (par le biais de quel acteur).

Certains de ces problèmes à l'autonomisation des producteurs à une plus grande échelle pourraient se résoudre grâce à la collaboration décentralisée entre structures formelles et informelles; l'amélioration des connaissances, des compétences et des capacités du leadership à l'échelon local. Il s'agira en outre de veiller à ce que les dirigeants soient responsables devant les membres de leurs communautés et que le gouvernement soit responsable devant ses concitoyens (par ex. à quoi consacre-t-on l'impôt dans le secteur des services); ensuite, il faudra améliorer les perspectives d'avenir concernant les ressources en reliant les travaux communautaires aux programmes gouvernementaux et en se détournant de projets à orientation étroite. L'on a identifié les contraintes financières comme étant le principal obstacle à la mise à l'échelle de nombreuses bonnes pratiques, notamment le suivi et les mesures correctives liés aux systèmes de travail des enfants qui sont à la fois complexes et onéreux, surtout en ce qui concerne la mise en œuvre de mesures correctives à la carte. Les solutions proposées sont les suivantes: une meilleure intégration aux budgets publics et aux budgets dévolus au développement international harmonisés (par exemple, la protection sociale), l'exploitation d'innovations telles que la téléphonie mobile et le partenariat/partage des coûts (par ex. avec la chaîne d'approvisionnement, lorsque les capacités et les ressources existent déjà) de sorte à permettre à plusieurs acteurs d'assurer la mise en œuvre dans le cadre d'une approche coordonnée, harmonisée et supervisée sur le plan national. Les solutions les plus vastes permettant la détermination de la provenance des ressources ont consisté en l'utilisation transparente des impôts ou l'imposition d'un prélèvement lié à la culture durable du cacao sur les importations de cacao ou sur les produits finis destinés aux consommateurs.

En vue de mettre à profit l'esprit d'équipe, les participants ont convenu qu'il fallait une plateforme commune aux organisations qui œuvrent dans le domaine du développement international des communautés cacaocoles et des gouvernements pour coordonner les actions, rassembler les données et partager les bonnes pratiques. L'on a insisté sur la nécessité d'établir une cartographie mondiale voire nationale afin de déterminer l'identité et le lieu d'intervention des acteurs et la nature des questions thématiques en vue d'éviter une duplication inutile des efforts et renforcer l'impact. L'habilitation des femmes a été maintes fois soulignée comme moyen efficace de lutter contre et de surmonter les nombreux obstacles enracinés dans la tradition. Toutefois, il a été également reconnu que l'on ne pouvait pas sous-estimer, par exemple, la complexité de la sécurisation des droits fonciers des femmes.





4.2 Travail de groupe 2: « Collaboration stratégique par opposition à l'action indépendante »

Cette session s'est appesantie sur le rôle et l'avantage comparatif des divers acteurs, s'agissant de dégager des solutions évolutives; ensuite les participants se sont pencher davantage sur les possibilités de partenariats stratégiques permettant de réaliser des progrès.

La capacité de la société civile et des organisations internationales de développement de conjuguer leurs compétences en tant qu'experts et leur influence en tant que défenseurs des droits humains aux côtés du secteur privé (dotés de leurs ressources propres, compétences en matière de chaîne d'approvisionnement et les relations existant entre producteurs) fut le thème fédérateur des participants. Le potentiel du secteur privé, tant en termes d'incidence opérationnelle plus élargie que de capacité d'influencer plus efficacement, résident dans son aptitude à mieux se coordonner de l'intérieur. La mise en relation avec autrui afin d'apprendre et d'adopter de bonnes pratiques a été jugée essentielle, à l'aune de l'efficacité, l'efficacité et de la redevabilité. L'adhésion aux principes de l'appropriation et de la coordination à l'échelon national (tout en conservant la capacité de mettre en œuvre en toute autonomie) a été jugée indispensable, non seulement pour des questions de souveraineté et de durabilité, mais aussi pour éviter de se substituer aux responsabilités distinctes de la puissance publique.

L'importance de prioriser les communautés a été soulignée à plusieurs reprises, tout en reconnaissant leurs capacités intrinsèques, leurs aptitudes à définir les problèmes et dégager des solutions en fonction de leurs réalités contextuelles, et l'inéluctable évidence que le changement ne se produira que s'il comporte des mesures incitatives à l'attention des (et offre des alternatives) aux producteurs. Parallèlement, l'on a identifié le rôle sans équivoque du secteur privé et des spécialistes du développement qui travaillent au sein des communautés et qui servent de pont entre celles-ci et leurs administrations locales et nationales. Les partenariats fondés sur la collaboration et la coordination opérationnelles pourraient aller plus loin à condition de favoriser plus intelligemment l'endettement externe et les conditionnalités réciproques, et ainsi permettre aux divers acteurs d'être plus fermement liés aux engagements qu'ils respecteront en fonction de leurs atouts respectifs et de l'objectif fixé d'un commun accord. Les participants furent tous d'avis que la consolidation des éléments précités combinée à une plus grande responsabilisation (par rapport aux producteurs, aux communautés, aux donateurs etc.), permettrait de créer une forte impulsion.

5. Mot de la fin

A la faveur de son discours de clôture, Nick Weatherill a félicité l'ensemble des participants pour la richesse, la diversité des sujets abordés, et leur enthousiasme lors des travaux de réflexion qui ont porté sur un très grand nombre d'enjeux complexes auxquels sont confrontés les enfants dans les communautés productrices de cacao. Il a confirmé son impression d'ensemble, à savoir que, en dépit des points forts manifestes et des mandats clairs des différents acteurs, l'on ne parviendra aux résultats escomptés à grande l'échelle que si l'on se repose bien plus sur la collaboration stratégique que sur l'action indépendante. M. Weatherill a également évoqué les thèmes récurrents de la coordination, du leadership à l'échelon national, de l'appropriation par la communauté, la conditionnalité et la redevabilité qu'il faudra intégrer dans des schémas de collaboration en vue d'induire des changements importants et durables. Il a conclu ses propos en se penchant sur le potentiel qu'offre ICI en sa qualité de « médiateur intègre » en mesure de favoriser la collaboration multilatérale tantôt évoquée et en démontrant en quoi ce rôle cadre avec la nouvelle identité stratégique de ICI: celle d'un catalyseur du changement enraciné sur le plan opérationnel qui se fait l'écho de la conviction profonde de l'un des participants, à savoir que ICI « se doit de porter assistance, prodiguer des conseils et recommander ».





ANNEXE I: Ordre du jour de la réunion

09: 30 – 10:00 AM	Enregistrement
10: 00 – 10:15 AM	Introductions et déclaration liminaire (Nick Weatherill – Administrateur de ICI)
10:15 – 10:30 AM	Conférencière invitée: Ellie Kemp sur « L’Art d’influencer »
10:30 – 11:30 AM	Orateurs invités: « Etat des Lieux » <ol style="list-style-type: none">1. <i>Renforcement de l’autonomie des petits exploitants des ménages agricoles et Répercussions sur les enfants.</i> Andrews Tagoe, Syndicat national des travailleurs agricoles(GAWU) du Ghana2. <i>Systèmes et capacités communautaires de protection de l’enfance</i> Luisa Ekelund Book, Save the Children, Suède3. <i>Suivi et mesures correctives liés au travail des enfants</i><ol style="list-style-type: none">a. Kenneth Mamudu: Le gouvernement du Ghana, NPECLCb. Martin N’Guettia: Le gouvernement de Côte d’Ivoire, SOSTECI4. <i>Améliorer l’accès à l’éducation</i> Adele Khudr, Représentant pays de l’UNICEF en Côte d’Ivoire5. <i>Renforcer les moyens de subsistance des femmes dans les communautés cacaocoles</i> Bart van der Linden, la World Cocoa Foundation
11:30 – 11:45	PAUSE
11:45 – 12:30	Exercice en groupe multidisciplinaire : « De l’obstacle à l’impact »
12:30 – 13:00	Compte-rendu des groupes en séance plénière
13:00 –13:45	DEJEUNER (mise à disposition de sandwiches)
13:45 – 15:00	Exercice en situation de groupe multidisciplinaire: « Collaboration stratégique par opposition à l’action Indépendante »
15:00 - 15:15	PAUSE
15:15 – 16:00	Compte-rendu des groupes en séance plénière
16:00 – 17:00	Exercice en groupe des parties prenantes: « Réflexion et Synthèse»
17:00	FIN DE LA RENCONTRE



ANNEXE II: Liste des participants

Marina Morari

Barry-Callebaut

Andrea Husser

La Déclaration de Bern

Amany Konan

Cabinet de la Première Dame, Côte d'Ivoire

Paula Byrne

Caobisco

Elizabeth Fay

Cargill

Penelope Kemp

Consultant

Ebakoué Assi Laurent

Mission permanente de la Côte d'Ivoire à Genève

Daria Cibrario

La Fondation: L'Élimination des Pires Formes de Travail des Enfants dans la culture du tabac

Sonia Velazquez

La Fondation: L'Élimination des Pires Formes de Travail des Enfants dans la culture du tabac

Joha Braimah

Free the Slaves

Andrews Tagoe

General Agricultural Workers' Union (GAWU): Syndicat national des travailleurs agricoles du Ghana

Andy McCormick

Hershey's

Simon Steyne

Organisation internationale du Travail, (OIT)

Michaela Macchiavello

Organisation internationale pour les migrations, (OIM)

Eva Gutiérrez Carrera

Interpol

Nora Derrer

Jacobs Foundation

Jeff Morgan

Mars

Chantal Koné

Ministre de la Solidarité de la Famille, de la Femme et de l'Enfant, Côte d'Ivoire



Elizabeth Akanbombire

Ministère de l'Emploi et des Relations de Travail, Ghana

Victoria Natsu

Ministère du Genre et de la Protection Sociale, Ghana

Dr. Martin N'Guettia

Ministère d'Etat, de l'Emploi et des Affaires Sociales (SOSTECI), Côte d'Ivoire.

Cathy Pieters

Mondelez

Virginie Mahin

Mondelez

Kenneth Mamudu

Programme National pour l'Elimination des Pires Formes de Travail des Enfants dans la cacaoculture (NPECLC)

Joan Morer

Nederland

Filipa Secretin

Nederland

Darrell High

Nestlé

Hilary Parsons

Nestlé

Goetz Schroth

Rainforest Alliance

Nicole Moran

Right To Play

Luisa Ekelund Book

Save the Children

Beate Weiskopf

Secrétariat de l'Initiative allemande sur le cacao durable (GISCO)

Hans Perk

Solidaridad

Nienke Keen

Initiative pour le Commerce durable (IDH)

Laurent Pipitone

Organisation Internationale du Cacao (ICCO)

Arjen Boekhold

Tony's Chocology

Jenny Heap

Twentyfifty



Chris Kip

UNICEF

Adele Khudr

UNICEF

Albertine de Lange

UTZ Certified

Antonie Fountain

VOICE

Ella Mae Lewis

Walk Free

Bart van der Linden

La World Cocoa Foundation

Peggy Ljubicic

Expert indépendant

Nick Weatherill

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Matthias Lange

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Terri Salter

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Grégoire Labhardt

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Sonja Molinari

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Borjana Pervan

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Sherelle Wilson

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Marianne Gemin

Secrétariat de l'Initiative internationale sur le Cacao

Euphrasie Aka

Bureau national de l'Initiative internationale sur le Cacao en Côte d'Ivoire

Avril Kudzi

Bureau national de l'Initiative internationale sur le Cacao en Ghana

Facilitator:

Mil Niepold

The Mara Partners